

11.3-74

# LA GESTION DES CANTINES SCOLAIRES DEVIENT PROBLEMATIQUE

A 18 heures, dans la salle de l'hôtel de ville au 3ème étage, se tenait la réunion des parents d'élèves auxquels s'étaient joint des chefs d'établissement.

Étaient présents des représentants des associations des parents d'élèves de Marvivo, Les Sablettes, Léo Lagrange, François Ourand, Martini, Toussaint Merle, Curie, Beaussier, Jules Verne, Renan, Emile Malsert.

M. Autran, adjoint au maire

exposa les nouveaux problèmes des « cantines scolaires » découlant de la trop rapide hausse du coût de la vie. La cantine scolaire est utile, nécessaire même et tous en sont conscients : depuis peu, les deux parents travaillant, les trajets sont moins nombreux pour les enfants. Ils leur sont proposés des menus satisfaisants et copieux, correspondant aux règles élémentaires de la diététique, et pourtant les prix sont des

plus raisonnables : en 72-73 : de 2,50 à 2,75 en fin d'année, en 73-74, depuis peu, suite à la hausse des prix touchant les prix alimentaires (40% pour les pâtes) ils sont de 3 F par jour.

En 73 : 106 millions d'anciens francs furent dépensés pour l'alimentation, alors que la caisse des écoles recevait 110 M sur lesquels il fallait retirer le salaire de l'économiste.

La caisse des écoles a sa propre

administration, et heureusement qu'elle reçoit en plus des subventions (57 M d'anciens francs en 72-73). Elle offre le matériel de cuisine, prend en charge les salaires du personnel, le chauffage. Il est à noter que les restaurants universitaires, seuls, reçoivent des subventions de l'Etat : bientôt, le petit élève paiera le repas plus cher que ne le fait l'universitaire !

## Les revendications et les moyens

Il a été proposé de faire signer une pétition à tous les parents d'élèves. Il faudra aller en délégation à la sous-préfecture ou à la préfecture : les responsables doivent prendre conscience du problème que subit la caisse des écoles quant à la gestion des restaurants scolaires. Des parents d'élèves proposaient d'établir le prix des repas au prorata des salaires de famille.

Il sera nettement plus facile d'émettre des tracts avisant les parents, et ensuite faire signer les pétitions après que les familles soient sensibilisées par les problèmes actuels. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les conclusions de cette réunion.

A.J.C.



M. Autran adjoint au Maire expose les problèmes des cantines scolaires

Photo O. Serrano